

Service Développement Économique
Tél : 064/27,80,11
deconomique@lalouviere.be

TAXIS
DEMANDE DE CHANGEMENT DE VEHICULES (DEFINITIF)

Coordonnées

Si vous êtes une personne physique :

Nom :

Prénom :

Qualité ou profession :

Adresse :

N° gsm :

N° identification à la BCE :

Si vous êtes une personne morale :

Raison sociale/ Dénomination :

Forme :

Adresse siège social :

N° gsm :

N° identification à la BCE :

Caractéristiques des véhicules pour lesquels le remplacement est sollicité

N° d'identification (attribué par la commune)	Marque	Modèle	N° immatriculation	Type de carburant	Capacité (Nbre de places)

Caractéristiques des véhicules qui seront utilisés en remplacement définitif

Marque	Modèle	N° immatriculation	Type de carburant	Capacité (Nbre de places)

A cette présente demande, sont à joindre une copie des documents suivants :

- les documents relatifs aux véhicules :
 - copie du certificat d'immatriculation
 - copie du dernier certificat de visite (contrôle technique)
 - copie de l'attestation de l'assureur confirmant que chaque véhicule est assuré pour du transport rémunéré de personnes
 - copie des cartes vertes en cours de validité
 - factures d'achats des véhicules à utiliser dans le cadre de l'exploitation ou les preuves de paiement dans le cas d'achat à tempérament ou de location-financement.

IMPORTANT : Les véhicules doivent avoir une plaque d'immatriculation reprenant les sigles "TX" et ne peuvent dépasser la limite d'âge fixée à 7 ans.

Date :

Signature :